



FORMATION CONTINUE 2021

EN PRESENTIEL

LA MEDIATION ADMINISTRATIVE

15 inscrits minimum

Date limite d'inscription : 19 juillet 2021

**Du
Lundi 23 août
au
Vendredi 27 août
(Horaires à préciser)**

Sandrine SERPENTIER LINARES

Médiateur en droit public des affaires et près des juridictions administratives
Coach certifié HEC Paris
Docteur en droit public
Avocat à la cour honoraire
Spécialiste en droit public

1200€ / 40 h validées au titre de la formation continue

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats apprenants seront en capacité de conseiller, guider et assister leurs clients en médiation administrative. Ils auront acquis :

- Une bonne connaissance de la procédure de la médiation afin de répondre aux questions portant :

- Sur le type d'affaires en droit administratif pour lesquelles la médiation peut être un outil véritablement utile
- Sur l'identification du moment propice pour recourir à la médiation : avant ou en cours de procès ?
- Sur le choix du médiateur : désigné par le juge administratif ou arrêté d'un commun accord par les parties ?
- Sur le déroulé de la médiation et le rôle du médiateur devant les juridictions administratives

- Une bonne connaissance de leur rôle afin de guider et d'assister leurs clients en médiation :

- Préparation du dossier
- Préparation du client à la médiation et aux réunions plénières

Pré requis :

Etre Avocat.

Programme :

➤ **Rappel du contexte législatif et réglementaire de la médiation administrative et des autres médiations**

➤ **L'articulation des procédures particulières liées aux médiations institutionnelles et médiations préalables obligatoires avec la médiation administrative**

➤ **Définition du cadre applicable aux médiations facultatives et questionnement portant :**

- sur le type d'affaires pour lesquelles la médiation peut être un outil véritablement utile et l'opportunité d'introduire une médiation préalable
- sur l'identification du moment propice pour recourir à la médiation : avant ou en cours de procès ?

➤ **Le déroulé de la procédure de médiation :**

- Rôle et pouvoirs du médiateur :
 1. Convocation des Parties Médiées et des Tiers
 2. Organisation et conduite des réunions plénières et des entretiens individuels (causus)
 3. Conduite, structuration et coordination des débats et des négociations
 4. Identification des options et solutions possibles, force de proposition
 5. Invitation à la rédaction d'un écrit par les Conseils des parties
 6. Suivi du processus rédactionnel
- Rôle et pouvoirs du Conseil des Parties médiées :
 1. Avant la réunion plénière
 2. Lors de la réunion plénière
 3. Lors des entretiens individuels ou causus
 4. Lors de la rédaction de l'accord et de l'homologation éventuelle

Moyens pédagogiques :

Plan détaillé du programme à l'inscription ou sur simple demande.
Nombreux exercices pratiques à partir de cas anonymisés de cabinet.
Support pédagogique remis avant la formation.
Enquête de satisfaction de la formation.
Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Cette formation est ouverte à remboursement à titre individuel auprès du FIF PL.

Inscriptions possibles jusqu'au 19 juillet 2021.

Accès aux personnes en situation de handicap:

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE
s.debalorre@edasop.fr
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)